

A la CDC, le dialogue social n'est pas bon... (1/2)

Nouvelle Directrice des ressources humaines, nouveau Directeur adjoint, nouvelle Directrice des relations sociales à l'Établissement public, tout devrait aller pour le mieux dans cette Maison Caisse des dépôts.

Mais qu'en est-il exactement ?



Ces changements sont-ils bénéfiques pour les agents ?

Le **SNUP** se pose la question et il a bien raison.

Tout d'abord, c'est quoi un bon dialogue social ?

Le dialogue social se définit comme étant l'ensemble des dispositifs au sein desquels se confrontent les intérêts des agents et de l'employeur Caisse des dépôts.

Pour dialoguer, il faut négocier et, à la CDC nous sommes les champions du monde de la « réunionite aigue ». Mais le quantitatif n'est pas gage de qualité. Pour qu'un dialogue soit bon et constructif, il faut écouter l'autre, et sur ce point, c'est catastrophique à l'Établissement public.

La Direction n'écoute pas les représentants du personnel, elle agit seule dans son coin sans tenir compte de nos revendications.

Pour illustrer ces propos, le **SNUP** vous cite des exemples récents, factuels et précis.

Négociation Protection Sociale Complémentaire : le DG promet la convergence des agents publics vers le régime des salariés. Mais le résultat est tout autre... L'écart persistera et la CDC va faire payer deux fois plus cher certains de ses retraités, un fait sans précédent au sein de notre maison.

Après le Chalet de Courchevel, « Lombard & Co » s'attaque à un autre symbole de la Caisse. Et une nouvelle habitude a surgi dans ces négociations : la DRH délivre des documentations de 40 pages lors des séances de négociation, un mépris total de vos représentants...

Négociation Qualité de Vie au Travail : la DRH arrive (et oui elle vient à notre rencontre parfois, mais ce n'est pas souvent...) en nous informant que l'on ne discutera pas les sujets télétravail et seniors alors que la majorité des organisations syndicales souhaitent en parler...

Mais au fait, on va parler de quoi dans cette négociation ?

Négociation Restauration : inscrite dans les mesures pouvoirs d'achat voulues par le DG, il est ici question d'augmenter la participation employeur. Pour le **SNUP**, c'est simple, la CDC doit augmenter sa contribution. Et la DRH, après plusieurs mois de concertation, persiste à ne quasiment rien donner. Pire, elle veut prendre au plus grand nombre pour donner aux plus basses rémunérations... Bref, c'est à vous d'être solidaires entre vous. Et la DRH refuse toujours de donner des tickets restaurants les jours de télétravail alors que des agents à forte rémunération en DR en bénéficient...

A la CDC, le dialogue social n'est pas bon... (2/2)

Négociation Pouvoir d'achat : on débute le second trimestre de l'année, et on attend toujours l'inscription de ce point à l'agenda social. Visiblement la DRH a autre chose à faire en ce début de printemps... A quand une Prime de Partage de la Valeur ?

Négociation supplément d'intéressement : les résultats sont bons, comme les années passées. Et rien non plus dans l'agenda social pour négocier une prime alors qu'on l'a demandé au DG. Pire, dans son « Tchat bla bla bla », il ne demande même pas à sa DRH de lancer une négociation sur ce point comme il l'avait fait l'an passé dans ce même « Tchat bla bla bla »... Encore une fois une DRH à l'écoute des représentants du personnel !

CUEP du 8 mars : le **SNUP** a demandé le report de cette instance pour répondre à l'appel national de manifestation et de grève lancé par cinq organisations syndicales (CGT-CFDT-UNSA-FSU-SOLIDAIRES). La DRH a refusé et l'instance s'est tenue sans nous...

Et oui, **le SNUP s'est mobilisé dans la rue pour le droit des femmes** alors que **deux organisations syndicales majoritaires et signataires de l'appel ont siégé**... Que faut-il en penser ?

Négociation Epargne salariale : ou une DRH qui est prête à tout pour avoir la signature d'un accord. Car notre DRH n'a pas hésité à négocier en sous-main après la date limite de signature prévue pour obtenir une victoire... c'est le nouveau dialogue social mis en place par les trois nouveaux venus à la DRH : ils sont prêt à tout pour arriver à

leur fin, seul le résultat compte dorénavant... prêt à renier pour certains leurs engagements passés afin d'obtenir en contrepartie une promotion, qui sait ?



Quel beau dialogue social à la CDC ?

La nouvelle DRH en poste, la bande des trois ou plutôt « la bande à Picsou » ne répond même plus à certains de nos messages : que faut-il en penser ?

Mais en attendant, la Direction se sert au passage, vous avez lu la presse comme nous... Olivier Sichel, le numéro deux de la Caisse des dépôts est passé salarié de droit privé en janvier 2024... Comment cela est-il possible ? Comment « la bande à Picsou » a-t-elle pu valider cette décision ?

Eh oui, dans cette maison Caisse des dépôts, une DRH à deux vitesses s'est installée. Tout est possible pour les plus hautes rémunérations (dont fait partie « la bande à Picsou ») mais tout devient difficile pour les autres...

En 2024, le **SNUP** fait le constat que le dialogue social n'est pas bon et il se demande pourquoi la Commission de surveillance n'intervient pas...